



Quand la mûre fait le mur !



Mûres

Le long des petits chemins de campagne, pousse une plante grimpante aux tiges épineuses, dont le fruit, multiple et composé, passe du vert au rouge avant de devenir noir bleuté, prêt à être mangé !

Vous l'avez reconnu, c'est bien sûr de la mûre dont il s'agit, fruit de la ronce commune, que tout le monde a déjà cueilli et goûté au cours d'une balade champêtre. Cette ronce, ou mûrier sauvage, a toujours l'air de faire le mur et de vouloir passer de l'autre côté du chemin, du fossé ou de la clôture en fil barbelé, comme si elle désirait faire un petit tour avec nous pendant notre promenade ! C'est pourquoi elle est souvent considérée comme une plante envahissante... Les fleurs de mûriers, blanches ou roses, possèdent cinq pétales, mais c'est surtout le fruit qui nous intéresse puisqu'il se déguste aussi

bien frais cru que sous forme de sirops, gelées, confitures, vins, liqueurs et autres boissons, ainsi qu'intégré à des pâtisseries.

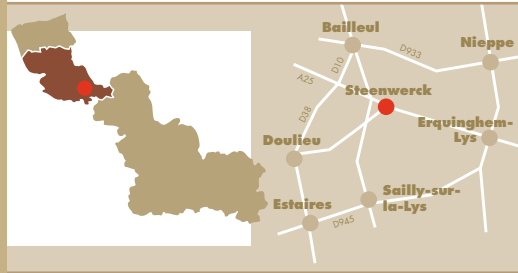
Les gourmands n'hésitent pas à la cultiver dans leur jardin : le mûrier peut se semer ou se bouturer, mais il est encore plus aisé de multiplier la ronce par marcottage. Choisissez une tige flexible que vous recourez puis que vous planterez partiellement sous la surface. De nouvelles racines ne tarderont pas à sortir depuis le point enterré. Il vous suffira alors de séparer la tige et de transplanter la nouvelle bouture ainsi enracinée ! Mais rien ne vous empêche de continuer à déguster ces petits fruits délicieux sur le bord des chemins, à la sauvette, comme le font les enfants, et d'avoir les mains et la figure toutes barbouillées de mûres !



Mûres

à PIED dans le NORD

Cœur de Flandre



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Bailleul : Jardins des plantes sauvages du 1^{er} avril au 6 octobre du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13 h30 à 17 h (réservation au conservatoire Botanique National Hameau de l'Haendries au 03.28.49.93.07), Musée Benoît De puydt (03.28.49.12.70) ; Beffroi (03.28.43.81.00) ; maison de la dentelle (03.28.41.25.72), ferme brasserie Beck (03.28.49.03.90).

Haverskerque : Balade en Forêt de Nieppe ; base nautique (03.28.40.61.12)

Mont noir : 03.28.43.83.00.

Merville : visite et dégustation à la Brasserie du Caou (03.28.48.29.04), baptêmes de l'air à l'Aéro-club de la Lys et de l'Artois (03.21.26.17.09).

Neuf Berquin : API : Producteur de miel et produits dérivés (03.28.42.83.08) Nieppe : château-musée d'histoire locale (03.28.44.20.04).

Saint Jans-Cappel : musée Marguerite Yourcenar (03.28.42.20.20).

Steenwerck : promenade en roulotte de mai à octobre 3^{ème} dimanche du mois à 16h00 et juillet et août 2 fois par semaine visite de la campagne et de la ville (03.28.44.20.04) ; Musée de la vie rurale (03.28.50.33.80).

Manifestations annuelles

Bailleul : carnaval le week-end de mardi gras (03.28.43.81.00).

Haverskerque : brocante ; fête de la Lys en juillet (03.28.40.61.12).

Merville : Cavalcade le lundi de Pâques, fête de la Randonnée en juin, fête de la Lys et son marché du terroir en juillet (03.28.43.67.96).

Nieppe : Parcours fleuri de juin à septembre, 3^{ème} dimanche du mois à 10H00 (sur réservation à l'Office de Tourisme de la Vallée de la Lys-Steenwerck au 03.28.44.20.04).

Steenwerck : Journée des métiers d'autrefois en mai ; fête du cheval de trait en juin (03.28.44.20.04) ; fête de l'eau et fête des chus (épouvantails remplis de pétards) en juillet (03.28.49.94.78) ; journée des produits du terroir en août (03.28.40.20.04).

« Les Rendez-vous nature »

Découvrez la faune et la flore du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure dispo au 03.20.57.59.59).

« Retables de Flandre »

Les églises flamandes renferment d'extraordinaires retables, visites guidées sur rendez-vous (03.28.68.69.78).

Hébergements-Restauration

Réserver à la « dernière minute » un hôtel ou une chambre d'hôtes « Résa Chambre » (0.892.16.18.20).

Renseignements

Office de Tourisme des Monts de Flandre à Bailleul : 03.28.43.81.00

Office de Tourisme de Merville : 03.28.43.67.96

Office de Tourisme de la Vallée de la Lys : 03.28.44.20.04

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme

6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex - 03.20.57.59.59

Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT :

www.cdt-nord.fr où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



Conseil Général
Département du Nord

à PIED dans le NORD

Cœur de Flandre



N° 14

Circuit de la Gloriette

Le Doulieu - Steenwerck - Estaires (9,5 km - 2 h 20 à 3 h 00)

« La Lys
dans la Vallée :
entre monts
et merveilles »



Chapelle flamande

Randonnée Pédestre

Circuit de la Gloriette :
9,5 km

⌚ **Durée : 2 h 20 à 3 h 00**

➔ **Départ : Le Doulieu :**
place de l'église

🟡 **Balilage jaune**

📄 **Carte IGN : 2404 Est et
2404 Ouest**



Becque (« ruisseau ») à Le Doulieu

L'avis du randonneur :

Chapelles de route et chapelles domestiques jalonnent ce parcours entre Le Doulieu et Steenwerck. Ce parcours présente beaucoup de portions macadamisées, ce qui lui confère une pratique en toute saison. Meilleure période de mars à octobre au sein de la plaine flamande cultivée.



Conseil Général
Département du Nord

Rédactrice : Fanny Fouquet - Création : Alvia Penex Edition - Lille

Credit Photos : 1, 2 : P. Houze - 3, 4 : P. Delattre.

Circuit de la Gloriette

(9,5 km - 2 h 20 à 3 h 00)

Départ : Le Doulieu : place de l'église

1 Dos à l'école, traversez la RD 38 par le passage pour piétons. Traversez à gauche la rue de l'École et empruntez la rue du Calvaire. Après 500 m, à droite, derrière le calvaire, était l'emplacement du château - motte castrale.

2 Suivez à droite la rue Crusobeu sur 900 m.

3 A hauteur de la chapelle Notre Dame de la Salette, partez à gauche sur la rue des Clinques, sur 1200 m. En chemin, notez à gauche une vieille mare entourée de saules et la ferme aux oies.

4 Tournez à droite, puis encore à droite avant la ferme « des Trois Portes ».

5 Retrouvez ainsi la route du Crusobeu et continuez à gauche sur la rue des Prés. Passez devant deux chapelles.

6 Empruntez à droite la route de l'Épinette - prudence : RD 77 - puis à droite la rue de la Gloriette. La chapelle Sainte Germaine a été rénovée (plaque à l'intérieur). La rue effectue un virage à gauche.

7 Au carrefour, allez tout droit. La rue tourne à gauche puis à droite et devient la rue du Houck. Passez devant la station d'épuration.

8 Empruntez à droite la Mauvaise Rue, puis à droite la rue Agache et enfin à gauche la rue de l'École. Peu avant la fin de l'itinéraire un nouveau lotissement sur la droite a préservé une vieille mare que l'on peut contourner en flânant : suivez la première entrée à droite du lotissement des Marguerites puis tout de suite à gauche le chemin qui longe la becque et en son milieu virez à droite et contournez la mare par la gauche. Au bout, prenez à gauche le chemin entre les haies puis à gauche la rue qui sort du lotissement. Bien suivre le balisage. Traversez la becque et tournez à droite, retrouvez l'église.

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 300 600 m

1

2

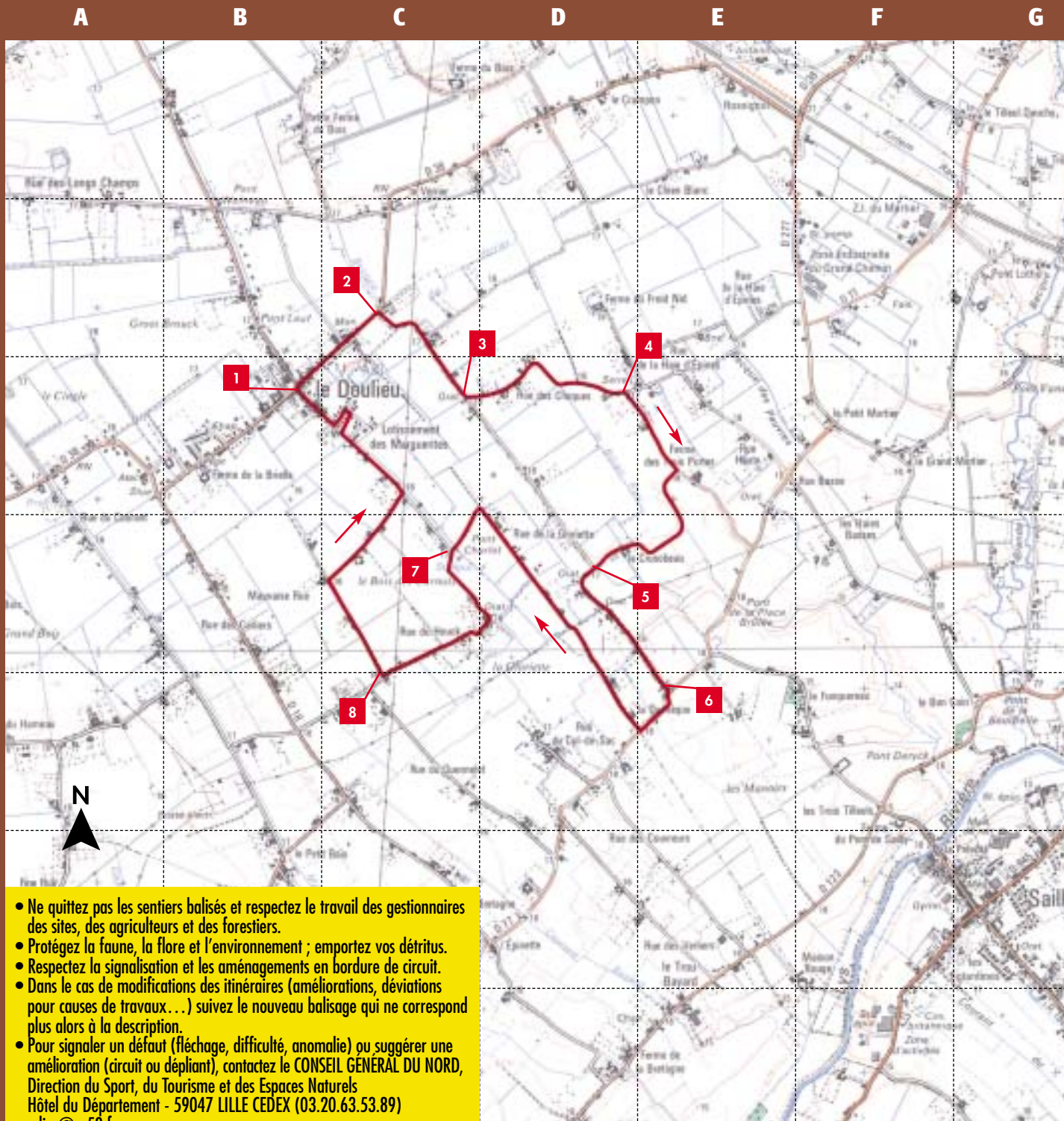
3

4

5

6

7



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89) pdipr@cg59.fr

